



MDP ET REDD, NOUVEAUX MOTEURS DU REBOISEMENT AU CAMEROUN ?

**Vincent Beligné, SCAC – conseiller
technique au MINFOF et au MINEP**

MDP et REDD, nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ?

- Le « Mécanisme de développement propre – MDP » est un instrument permettant aux pays ou entités industrielles du Nord d'investir dans des projets de diminution des émissions ou de séquestration de carbone dans les pays du Sud et de recevoir des 'crédits carbone'.



MDP et REDD, nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ?

- 3 secteurs d'activité pour le MDP :
 - ✓ **Énergie** – substitution de la consommation d'énergie fossile par de l'énergie renouvelable (*bio-énergies*) ou diminution de la consommation des énergies renouvelables (*usage de foyers ou de fours améliorés*)
 - ✓ **Déchets** – réduction des émissions de GES, ou de leur nocivité relative ; cela concerne trois types de déchets (*déchets ménagers, eaux usées et déchets industriels spéciaux*)
 - ✓ **Boisement, reboisement et utilisation des terres** – séquestration de carbone à travers des plantations d'arbres ou autres végétaux ligneux (*selon la 'définition de la forêt'*), sur des terres non boisées avant 1990



MDP et REDD, nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ?

- Si le lien est clair entre 'reboisement' et MDP, y en a-t-il un avec le **REDD : Réduction d'émissions liées à la déforestation ou à la dégradation des forêts** ?

Le lien peut exister quand des plantations forestières contribuent à diminuer la pression sur la ressource forestière... On a à la fois un volet MDP séquestration de CO₂ et REDD – Par exemple :

- ✓ projets de plantation pour le bois énergie
- ✓ projets d'agroforesterie, contribuant à la stabilisation de l'agriculture, et réduisant la quête de terres 'forestières' et 'fertiles'
- ✓ et même, régénération artificielle en forêt naturelle...



MDP et REDD, nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ?

- Le REDD est encore en cours de préparation et négociations. Il est trop tôt pour dire qu'il peut devenir 'moteur' du reboisement ou du développement de plantations forestières.
- Par contre, pour le MDP, que peut-on dire?
 - Les espoirs sont grands, ici et ailleurs, mais difficiles à concrétiser :
 - ✓ complexité des calculs de séquestration du carbone
 - ✓ complexité du suivi (mesures de terrain, fuites, etc.)
 - Et surtout
 - ✓ difficultés pour le montage financier et, en particulier, pour le financement des phases initiales avant les premières ventes de carbone



MDP et REDD, nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ?

○ Des acquis au Cameroun ?

- Une quinzaine de projets ont été élaborés, dont dix ont fait l'objet de 'fiche PIN' plus ou moins avancées :
 - ✓ 1 pour une plantation industrielle (opérateur économique)
 - ✓ 4 pour des forêts communales (7 communes)
 - ✓ 3 pour des plantations agroforestières (cacao sous couvert arboré; anacardier)
- Quatre de ces projets ont reçu l'avis de non objection du CN-MDP pour leur fiche PIN
- 2 projets connaissent des débuts de réalisation :
 - ✓ Projet de reboisement de la Ville de Paris
 - ✓ Projet de Forêt communale de Meiganga



MDP et REDD, nouveaux moteurs du reboisement au Cameroun ?

- Le MDP a-t-il influencé l'idée et le démarrage de ces projets ?

- Oui, bien sûr, pour les plantations initiées à Foumban, Tonga et Mandjou, les travaux étant financés par la Ville de Paris dans le cadre d'un « engagement volontaire » pour améliorer son 'Bilan Carbone'.

L'effort d'enregistrement de ces plantations auprès du MDP vise à valider la démarche d'action 'en faveur du Climat', mais non à produire des crédits carbone commercialisables.

- Oui, aussi, pour la création de la forêt communale de Meiganga

Même si l'accroissement du taux de rentabilité du projet est faible car le coût d'enregistrement des crédits est à peine remboursé par leur vente... En effet, l'idée de s'inscrire dans une démarche favorable au climat peut faciliter l'engagement de partenaires et la mobilisation de nouvelles ressources.

